

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 novembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 novembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 novembre 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- P.A DES CHERACLES - ACQUISITIONS FONCIERES SUR LA COMMUNE DE PRIN-DEYRANÇON

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORSTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Jérôme BALOGÉ à Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Patrice LAPLACE à Françoise TALBOT, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Pascal DUFORSTEL, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN remplacé par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Michel SIMON, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Guillaume JUIN, Germain MEHL, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Gérard GIBALT, Jérôme BALOGÉ, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Nicole GRAVAT, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C05-11-2013-DE
Date de télétransmission : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 NOVEMBRE 2013

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – P.A DES CHERACLES - ACQUISITIONS
FONCIERES SUR LA COMMUNE DE PRIN-DEYRANÇON**Monsieur **Jean-Luc CLISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Dans le cadre de l'aménagement du Parc d'Activités des Chéracles (Mauzé / Prin), la CAN a missionné la SAFER, conformément à la convention cadre en date du 23 janvier 2005, afin de procéder aux négociations foncières des parcelles situées dans l'emprise du projet. Les négociations sont en cours avec les propriétaires et exploitants concernés (parcelles ci-dessous désignées) sur la base de l'estimation réalisée par le service des domaines.

Commune de Prin-Deyrançon

Lieu-dit	réf cadastre	superficie (m ²)	propriétaire		Exploitant		TOTAL acquisition
			Nom	indemnité principale	Nom	Indemnité d'éviction	
Les Chéracles	ZB 22	3 384 m ²	BOBINEAU	27 072 €	SCEA les 3 sites	1013,20 €	28 085,20 €
Les Chéracles	ZB 23	4 817 m ²	EBOLI	38 536 €	SCEA les 3 sites	1 442 €	39 978 €
Les Chéracles	ZB 24	6 506 m ²	GUIGNARD	52 048 €	SCEA dom. de la reposée	1 948 €	53 996 €
Les Chéracles	ZB 25	9 076 m ²	indivision GUIGNARD	72 608 €	SCEA dom. de la reposée	2 717 €	75 325 €
Les Chéracles	ZB 93	198 m ²	BROUILLAC	1 584 €	libre	0,00 €	1 584 €
Les Chéracles	ZB 92 94 95 96 et 97	39 127 m ²	Société TRISKELLYS	352 143 €	libre	0,00 €	352 143 € HT
TOTAL							551 111,20 €

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C05-11-2013-DE
Date de télétransmission : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Préciser que les transactions n'entrent pas dans le champ d'application de la TVA immobilière excepté pour les parcelles acquises à la société TRISKELLYS (ZB 92 94 95 96 et 97) qui seront soumises à la TVA sur la marge,
- Confier la rédaction de l'acte authentique à intervenir au notaire désigné par le vendeur,
- Autoriser la Présidence ou le Vice-Président Délégué à signer les promesses de vente et les ventes subséquentes à intervenir, conformément aux conditions ci-avant définies.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc CLISSON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C05-11-2013-DE
Date de télétransmission : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013